

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol | Jury par défaut | Tous les candidats | 70 | 471 | 412 | 470 | 26 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Présenter des aptitudes au raisonnement conceptuel et à la logique.

Disposer d'une bonne maîtrise, écrite et orale, de l'anglais et de la 2e langue choisie.

Disposer d'une bonne maîtrise, écrite et orale, de la langue française.

Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques et sociétales des aires linguistiques et culturelles choisies.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence LEA se compose de l'étude de deux langues et de la civilisation des aires géographiques qui leur correspondent. Cette étude est complétée par des matières d'application de sciences sociales. Les enseignements en langues et civilisation représentent 75% des cours. Les enseignements en sciences sociales représentent 25% des enseignements (4h de cours par semaine). Les enseignements en langues étrangères appliquées visent à donner un excellent niveau dans deux langues étrangères, mais également à fournir aux étudiants les compétences interculturelles nécessaires dans le monde de l'entreprise.

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

- Prouver une connaissance profonde de l'organisation, des contenus et des objectifs de la formation, ainsi que des particularités de la faculté (nous suggérons pour cela de consulter le site web institutionnel) ;
- Faire valoir non seulement ses compétences académiques, mais aussi ses acquis méthodologiques et ses savoir-faire ;
- Mettre en valeur les stages, séjours et expériences dans des pays anglophones ou hispanophones, ainsi que ceux qui témoignent d'une ouverture à l'international ou à l'interculturel ;
- Expliquer, le cas échéant, l'existence d'un projet (professionnel ou autre), plus ou moins précis, en lien direct avec la formation ;
- Chercher à singulariser sa candidature, notamment à travers la rubrique « Activités et centres d'intérêt », qui porte sur les différentes expériences vécues, l'engagement citoyen, les pratiques sportives et culturelles ;
- Soigner les aspects formels de la candidature.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Notes en anglais, en espagnol et en français | | Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir | Essentiel |
| | Moyenne générale, résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie | | Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Orthographe, capacités argumentatives | | Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir | Essentiel |
| Savoir-être | Autonomie, attitude face au travail, implication | | Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir | Complémentaire |
| | Ouverture au monde, curiosité, intellectuelle | | Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir | Complémentaire |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Cohérence du projet, adéquation du projet aux débouchés de la formation | | Projet de formation motivé / Fiche Avenir activités et centres d'intérêt | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence